

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

Edith Delbreil

« Le médiateur va dépassionner les conflits »

Propos recueillis par
Sophie Tardy-Joubert

Page 7

■ La semaine fiscale

Annabelle Pando

Covid-19 : publication des nouveaux délais de procédures fiscales

DOCTRINE

Page 9

■ Entreprise

Rémy Blain, Julie Catala Marty
et Jean-Pierre Delvigne

Soutien aux entreprises : de quelle marge de manœuvre dispose l'État en temps de crise ?

Page 20

■ Immobilier

Patrice Battistini

Crise sanitaire : les régimes des renouvellements des contrats de syndic et des mandats des conseillers syndicaux sont figés (Ord. n° 2020-595, 20 mai 2020)

CULTURE

Page 24

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny
Farrère en jonque

ACTUALITÉ

Entretien



« Le médiateur va dépassionner les conflits » ^{154y1}

Entretien avec Edith DELBREIL, avocate spécialisée en droit de la construction, médiatrice professionnelle, membre de la Chambre professionnelle de la médiation et de la négociation (CPMN)

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Avocate spécialisée en droit de la construction, Edith Delbreil est également médiatrice professionnelle, membre de la Chambre professionnelle de la médiation et de la négociation (CPMN). Pour les Petites Affiches, elle présente cette profession qui vise à résoudre des conflits en déconstruisant des modes de communication conflictuels. Une approche dont s'inspirent de plus en plus de professions du droit.

Les Petites Affiches : Vous êtes avocate de formation. Comment êtes-vous arrivée à la médiation ?

Edith Delbreil : Spécialisée en droit de la construction, j'allais régulièrement sur les lieux des expertises. Cela m'a amenée à avoir déjà des notions de négociations. Il y a 6 ans, j'ai été amenée à avoir un premier diplôme de médiation à tendance juridique. J'ai ensuite obtenu un certificat d'aptitude à la profession de médiateur délivrée par la Chambre professionnelle de la médiation et de la négociation (CPMN), une organisation internationale qui regroupe plus de 350 médiateurs en France. J'ai eu envie d'aller vers cela car

il y a un écueil lorsqu'on est qu'avocat. Dans de nombreux cas, la solution juridique n'est pas totalement satisfaisante. Il reste de la frustration, même quand on gagne. Cela représente beaucoup de frais, et la solution n'est peut-être pas ce que le client voulait réellement. Inversement, j'ai vu des clients accepter d'être indemnisé par un euro symbolique car cela avait permis de mettre à plat tout ce qui n'allait pas dans une relation, de régler des problèmes de reconnaissance. Faire un projet de résolution de conflit à deux, c'est ouvrir le champ des possibles, et peut-être, trouver des solutions que jamais on aurait obtenues dans le cadre judiciaire.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34